

Nantes 2009

Actes de l'assemblée régionale de SOS Éducation

Numéro 2

SOS
Éducation

Nantes 2009

Assemblée régionale

Samedi 5 décembre



© 2009 SOS Éducation
Association loi 1901
Tous droits réservés

Sommaire

Ouverture.....p. 3

par Philippe Boënnec, député de Loire-Atlantique

SOS Éducation, 80 000 membres aujourd'hui.....p. 11

par Isabelle Hannart, secrétaire générale de SOS Éducation

Actualités de SOS Éducation.....p. 15

par Vincent Laarman, délégué général

Pourquoi l'école n'enseigne-t-elle plus ?.....p. 23

par David Mascré, directeur des études de l'Institut de Recherche
Indépendant pour l'Éducation (IRIÉ)

Pour une école de qualité : le ticket scolaire.....p. 27

par Jacques Bichot, professeur honoraire d'économie à l'Université

Questions aux intervenants.....p. 35

modérateur : Aldric Boulangé, porte-parole de SOS Éducation

Clôture.....p. 45

par Claire Polin, présidente de SOS Éducation

Index des intervenants.....p. 47

Ouverture

Par Philippe Boënnec,
député de Loire-Atlantique.

Madame Claire Polin, présidente de SOS Éducation, Madame Isabelle Hannart, secrétaire générale de SOS Éducation, Monsieur Vincent Laarman, délégué général de SOS Éducation, Mesdames et messieurs les administrateurs, Mesdames et messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de votre aimable invitation à cette assemblée régionale qui rassemble vos adhérents à Nantes, j'ai cru voir d'ailleurs que la région des Pays de la Loire rassemblait plus de 4 000 membres actifs sur les 80 000 de SOS Éducation.

J'éprouve un vrai plaisir à m'exprimer devant vous car j'ai lu attentivement les travaux de votre association et les valeurs que vous défendez en faveur de l'éducation.

Je me retrouve dans plusieurs de vos combats et je vous incite à poursuivre avec détermination votre travail auprès de l'autorité de tutelle, c'est-à-dire le Ministre de l'Éducation, mais aussi des parlementaires, bien sûr !

Vous avez raison : il est essentiel de redonner la priorité à la transmission des savoirs. L'école a pour première mission d'instruire les enfants afin de favoriser leur épanouissement.

Vous avez raison : il est essentiel également de redonner la priorité à la transmission des savoirs. L'école a pour première mission d'instruire les enfants afin de favoriser leur épanouissement.

Mais pour atteindre ces objectifs, il faut aussi adapter les cours au niveau des élèves dans le cadre d'une pédagogie accessible à tous.

Il faut également que l'Éducation nationale ait pour objectif un métier pour tous à l'issue de la scolarisation. Quelle que soit la durée de leurs études, tous les élèves doivent avoir une qualification à leur sortie du système éducatif. Permettre l'apprentissage d'un métier dès 14 ans n'est pas une idée folle, bien au contraire.

Enfin, je suis d'accord avec vous, il faut créer de vrais cours de morale et de civisme en raison de la « démission » de certains parents afin d'enseigner aux enfants que dans la vie, il y a des droits mais aussi des devoirs.

Des droits et des devoirs !

Une phrase qui signifie quelque chose pour les hommes et les femmes de ma génération.

Apprendre, découvrir, respecter étaient les mots d'ordre de l'éducation que me donnaient mes parents et les instituteurs dans la France des années 50.

L'enfant était à sa place, celle de l'élève, et l'enseignant, à la sienne, celui qui transmet le savoir. Il n'y avait pas à cette époque d'enfant-roi, un « enfant-apprenti », c'est tout !

Pas de nostalgie dans mes propos, car mes responsabilités de maire de Pornic depuis 1993 (et celles moins officielles de grand-père) puis, de parlementaire depuis 2007 me permettent chaque jour de partager la réalité du quotidien des familles.

Des papas et des mamans qui attendent beaucoup de l'Éducation nationale et des enseignants, mais aussi beaucoup des pouvoirs publics pour qu'ils procurent un avenir à leurs enfants, qui plus est, en temps de crise.

Chacun mesure l'enjeu pour sa famille, chacun mesure l'enjeu pour notre Pays !

C'est pourquoi je me suis engagé au sein de la majorité parlementaire, au côté du Chef de l'État et du Premier Ministre en faveur de la politique de réforme qui dessine depuis 2007 un nouvel horizon aux enfants, aux parents et aux enseignants de France.

Les enseignants, oui les enseignants, pour lesquels je veux dire quelques mots.

Les enseignants font sans doute l'un des plus beaux métiers du monde, même s'ils l'exercent dans des conditions parfois difficiles exprimant un malaise perceptible.

Selon une enquête réalisée à la demande du ministère de l'Éducation nationale, 93 % des enseignants de collège et de lycée pensent qu'il existe un « malaise enseignant ». Surtout, 67 % des enseignants de collège et de lycée se sentent « personnellement concernés » par cette problématique, un taux en augmentation de 14 points par rapport à 2005.

À la source de ce mal-être, les enseignants dénoncent une « absence de reconnaissance professionnelle » (citée par 47 % des sondés), devant les « conditions de travail » (33 %) et les « conditions de rémunération » (12 %). Perte de statut au sein de la société, attentes toujours plus fortes de la part des parents, accélération des suppressions de postes, stagnation des rémunérations...

Pour tenter de changer la donne, les enseignants avancent deux pistes d'action : en premier lieu (citée par 72 % des sondés), la diminution du nombre d'élèves par classe, qui pourrait permettre d'alléger leur charge de travail. Également, l'incontournable question des salaires (48 % des enseignants).

Je voulais vous faire partager le résultat de cette enquête car il ne faut pas se voiler la face, mais trouver des solutions en 2009, pour que les 857 000 enseignants de France continuent à exercer leur métier avec passion et dévouement au service des 12 millions d'élèves.

C'est le sens des réformes engagées depuis 2 ans car le système français ne fonctionne pas bien ! Malgré le doublement du budget de l'Éducation nationale en 20 ans et une dépense par lycéen en moyenne supérieure de 20 % à celle des pays développés, notre système éducatif souffre de faiblesses récurrentes.

Plusieurs défis sont à relever :

Premier grand défi : la réforme de l'école élémentaire.

Le gouvernement s'est fixé pour objectif un taux de 93 % d'élèves maîtrisant les compétences de base en français et en mathématiques pour 2011, contre aujourd'hui 85 %. Cela passe par la mise en place de nouveaux programmes, plus clairs et recentrés sur l'apprentissage des fondamentaux. Si on veut donner une chance à nos enfants, il faut qu'ils sachent lire, écrire, compter. C'est le rôle premier de l'école primaire.

Cela passe aussi par une meilleure prise en charge des élèves en difficulté, grâce aux deux heures dégagées par la réduction des horaires d'enseignement, et aux stages de remise à niveau pour les CM1 et les CM2 lors des vacances.

Au collège, la priorité est donnée à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences. En 2009-2010, la maîtrise de l'ensemble de ces compétences sera exigée pour l'obtention du diplôme national du brevet.

Concernant la filière professionnelle, comme vous le savez, 2009 a été marquée par la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans, après la classe de 3^e, contre quatre précédemment : une durée équivalente à celle des études suivies par les lycéens des voies générales et technologiques. De plus, afin de renforcer la qualité et la créativité de la formation professionnelle, le gouvernement a souhaité augmenter le nombre d'établissements identifiés comme étant pôles de compétences sous le label « Lycée des métiers », avec un objectif de 800 lycées labellisés à l'horizon 2010.

Nous voulons aussi en faire plus pour les élèves en difficulté. À ce titre, le gouvernement a mis en œuvre des moyens importants en faveur de la politique d'éducation prioritaire.

Nous avons également amélioré la scolarisation des enfants handicapés. Ainsi, à la rentrée 2009, ce sont 175 000 enfants handicapés qui ont été scolarisés dans le premier et le second degré, d'où le recrutement de 4 700 auxiliaires de vie scolaire.

Permettez-moi également d'insister sur plusieurs sujets qui ont suscité des débats très importants dans notre pays.

Le premier, c'est l'assouplissement de la carte scolaire, laquelle datait de 1963. Elle sera supprimée en 2010 au profit d'un système aux critères plus souples et plus justes.

Le second, c'est le droit d'accueil des élèves des écoles maternelles et élémentaires en cas de grève – le service minimum. La mise en place de ce dispositif promis par le Président de la République était très attendue par les familles. Je regrette que certains de mes collègues maires ne jouent pas le jeu, nous n'avons pas à prendre en otage les familles pour des raisons idéologiques, mais à faire respecter la loi républicaine.

La formation des enseignants est également un sujet qui suscite depuis quelques jours un débat, pour ne pas dire une polémique.

La formation des enseignants sera allongée d'une année pour élever leur niveau de qualification. Concrètement, tous les enseignants seront désormais recrutés au niveau du master (bac +5), sur la base de concours nationaux.

Cette élévation du niveau de qualification s'accompagnera naturellement d'une revalorisation financière significative dès le début de leur carrière. Le but, c'est de mieux former et de mieux payer les professeurs.

Enfin, je veux dire quelques mots sur le lycée et l'université.

Depuis 20 ans, le lycée a peu évolué alors que le monde a changé, que les jeunes ont changé. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde sur la réforme, indispensable, de l'orientation. Tout le monde est aussi d'accord sur le fait que le lycée doit mieux préparer aux études supérieures. Parce que le lycée doit aider les jeunes à faire les bons choix, à mieux préparer leur avenir. Luc CHATEL, Ministre de l'Éducation nationale, proposera une réforme ambitieuse du lycée.

Des discussions vont donc s'engager pour imaginer le lycée de demain qui entrera en vigueur, comme prévu, à la rentrée 2010.

L'orientation n'est pas assez efficace aujourd'hui, il faut y attacher beaucoup plus d'importance.

Je pense que les membres de votre association SOS Éducation ont leur part à prendre dans ce grand débat du lycée qui doit mieux préparer notre jeunesse.

S'agissant de l'université, je me réjouis du travail de Valérie Pécresse qui, malgré les difficultés, a construit l'architecture de cette réforme. Parce que le Gouvernement a fait le pari d'universités puissantes, les moyens que l'État investit dans son système d'enseignement supérieur et de recherche continuent de croître de manière totalement inédite. Pour la seule année 2009, les universités bénéficieront d'une augmentation de leurs crédits de plus de 20 % en moyenne, soit 320 M€ supplémentaires par rapport à 2008 (la modification de la composition des conseils d'administration avec une ouverture au monde privé professionnel, permettra une vision plus concrète et plus proche des réalités).

Avec 51 universités qui passeront à l'autonomie au 1^{er} janvier 2010, soit au total 60 % des universités, l'Université française est désormais en mesure de relever les trois grands défis auxquels elle doit faire face :

le défi de l'équité, celui de l'innovation et de l'excellence, et celui de l'attractivité.

Enfin, je veux m'arrêter un instant sur le cas des Instituts Universitaires de Technologie (IUT).

En accordant aux universités l'autonomie, la Loi de Réforme de l'Université (LRU) a mis fin au "fléchage" des moyens et instauré des budgets "globalisés" que les présidents d'université pouvaient gérer selon leurs priorités, mais ce qui du même coup a des effets sur l'autonomie de gestion des 115 IUT, qui sont des composantes des universités.

Croyez bien que nous ferons tout au Parlement pour préserver le réseau des IUT et le diplôme national qu'est le DUT, car ils répondent bien aux besoins des entreprises en formant des cadres intermédiaires et des techniciens supérieurs, dont les PME – PMI de France ont besoin.

Et, je peux témoigner personnellement du souhait des chefs d'entreprise des différents bassins d'emplois de Loire Atlantique de leur désir d'intégrer des jeunes diplômés d'IUT qui sont formés et prêts à intégrer l'entreprise rapidement.

Le nom d'IUT devrait changer pour moi et s'appeler « Université des sciences appliquées ». Cette voie dirige trop de lycéens vers le doctorat. Il faut aussi développer les passerelles toute la vie entre les différentes formations.

En conclusion, je vous renouvelle mes remerciements pour votre invitation qui m'a permis de vous dire avec passion combien les réformes entreprises sont indispensables pour donner un avenir meilleur à nos enfants.

Dans ce grand débat démocratique qui ne doit pas s'arrêter, la voix de votre association doit être entendue par les pouvoirs publics.

Vous pouvez compter sur mon écoute et mon engagement à vos côtés !

Je vous remercie.

SOS Éducation, 80 000 membres aujourd'hui

Par Isabelle Hannart,
secrétaire générale de SOS Éducation.

Chers amis,

C'est une joie de vous rencontrer ici à Nantes, après huit ans de combat. Nous avons fondé notre association en 2001. Dès le début nous avons été en contact avec vous, par lettre, par téléphone. Ce contact direct a toujours été primordial pour avancer et je tenais tout d'abord à vous en remercier personnellement.

C'est notre deuxième assemblée régionale. Nous en avons organisé une à Lyon. Nous avons voulu rééditer cette expérience, très enrichissante pour nous. Je vous remercie de l'énergie que vous nous transmettez pour mener le combat de SOS Éducation, qui est un combat difficile, vous le savez, un combat parfois décourageant, quand on se focalise sur les obstacles à franchir. Mais nous sommes une belle équipe, jeune, pleine d'entrain, et ensemble, nous avançons.

Quand nous avons fondé l'association, nous étions loin d'imaginer que nous serions aujourd'hui 80 000 membres au niveau national. SOS Éducation est devenue le mouvement le plus puissant face au rouleau compresseur des syndicats d'enseignants et des fédérations de parents d'élèves, qui véhiculent des idéologies désastreuses pour l'Éducation nationale - celles des pédagogues acharnés, responsables depuis quarante ans de l'écroulement de notre système éducatif.

En tant que jeune mère, je suis concernée. Et chaque jour, alors que j'amène mes enfants à l'école, je pense à notre combat. C'est loin d'être gagné. Les parents sont loin d'être tous conscients. Pour la majorité d'entre vous, vous êtes des grands-parents et vous avez un rôle à jouer, car vous avez connu une autre école. Nous, nous sommes passés par le collège unique, le gâchis du collège unique. C'est affligeant de s'apercevoir que les élèves qui ont de fortes capacités intellectuelles sont freinés, de voir les élèves les plus faibles, massivement envoyés dans des filières générales en dépit de tout bon sens : sans espoir de pouvoir suivre et voués à quitter le système scolaire sans diplôme... C'est attristant de voir que personne n'est amené au maximum de ses capacités.

Grâce à vous, nous sommes connus comme le loup blanc au ministère de l'Éducation nationale, auprès des journalistes spécialistes en éducation aussi. Les débuts ont été difficiles. On essayait de nous éviter. Mais progressivement médias et politiques se rendent compte que les Français sont très nombreux à partager les opinions que SOS Éducation défend, et qu'il faut en tenir compte.

Nous avons pu mettre au centre des débats sur l'éducation les problèmes concernant les pédagogies utilisées, notamment la méthode globale – merci à vous d'avoir participé à nos actions, à nos envois de pétitions et de cartes postales à ce sujet. Un autre combat a concerné les manuels scolaires. Nous avons eu un impact inespéré auprès des éditeurs scolaires quand nous avons fait campagne contre les pires manuels scolaires. Nous avons aussi mis au cœur du débat les problèmes de violence, d'indiscipline dans les écoles, le nécessaire retour des cours de morale et de civisme à l'école.

Il faut aussi restaurer le prestige des enseignants. Une amie, professeur de français dans un collège à Paris, me disait qu'elle avait, cette année, deux très mauvaises classes. Avec une bonne et

une mauvaise classe, elle aurait trouvé un équilibre ...là, elle ne s'en sort pas et a décidé d'en faire le minimum. Elle baisse les bras, pense à démissionner, démotivée parce que c'est trop, trop pour un seul professeur de se battre sur deux fronts avec la même énergie !

Et puis, nous continuons : nous nous attaquons aux gaspillages dans l'Éducation nationale - les budgets ne sont jamais évalués en fonction de leurs résultats. Nous nous battons enfin contre le poids des syndicats d'enseignants qui est beaucoup trop important.

Nos adversaires se plaignent auprès du ministre que nous lui dictions sa conduite. C'est une victoire pour nous, mais en sommes-nous bien là ? J'en doute. Nous avons encore beaucoup de travail à accomplir grâce à vous, pour redresser cette école. Et pas une semaine ne s'écoule sans que l'actualité nous donne raison. La baisse du niveau des élèves, les actes de violence impensables il y a quarante ans, la hausse du chômage des jeunes, les évaluations de CM2 catastrophiques... Il y a tant à refaire, tant à reprendre, tant à corriger ! Nous nous découragerions si vous n'étiez pas là. Et je rends hommage à votre soutien, dans ce combat que nous menons. Merci, merci infiniment.

Actualités de l'association

Par Vincent Laarman,
délégué général de SOS Éducation.

Bonjour à tous,

Comme Isabelle, je suis très ému de pouvoir vous rencontrer aujourd'hui. Pour certains d'entre vous, j'entends vos noms depuis des années à l'association, à travers le courrier ou le téléphone, à travers des livres qui nous ont été envoyés, des témoignages ou des coupures de presse. Et c'est très important pour nous d'avoir ces remontées d'informations du terrain. Après les explications d'Isabelle sur les motivations de notre combat, je ferai le tour des manières d'agir que nous avons à SOS Éducation et qui expliquent notre succès.

SOS Éducation agit sur cinq axes différents.

Nous informons et sensibilisons le grand public sur les problèmes éducatifs par des moyens de communication à grande échelle, afin de créer un mouvement d'opinion en France, en faveur d'une réforme profonde de l'éducation.

Quand on est entre nous, on a l'impression que tout le monde est conscient des problèmes, que chacun sait qu'en réalité les enfants ont un niveau vraiment très bas en CM2, que 25 % des élèves entrent en 6^e sans savoir ni lire ni écrire, que près de 40 % de ces mêmes élèves n'ont pas le niveau suffisant pour comprendre les énoncés des exercices à faire en mathématiques, en français ou en sciences...

...Mais quand on en parle à d'autres parents, on se rend compte que la prise de conscience n'est pas ancrée. Beaucoup

continuent à avoir une confiance aveugle dans le système scolaire. Certains se voilent la face parce qu'ils rencontrent des problèmes d'éducation au sein de leur famille et se disent : j'envoie mon enfant à l'école, ils vont l'élever là-bas. C'est faux, plus les problèmes d'éducation sont forts à la maison, plus les problèmes scolaires sont aigus. On ne peut pas compter sur l'école pour compenser quoi que ce soit.

Cette opposition entre la perception et la situation réelle de l'Éducation nationale est d'autant plus forte que les personnes viennent de milieux populaires. En particulier, tous ceux qui viennent d'arriver en France, les immigrés récents, ont une très grande confiance dans l'école. Ces parents ont une attitude qui n'est pas du tout critique, vis-à-vis des méthodes, des manuels scolaires ou des valeurs qui sont enseignées à leurs enfants. Ils ont confiance. Et ce sont ces mêmes familles, qui sont extrêmement surprises quand leurs enfants arrivent à l'âge de 12, 13 ou 14 ans, elles se rendent enfin compte qu'il y a de graves problèmes éducatifs. À ce moment-là, c'est souvent trop tard pour les résoudre. C'est pour cela qu'il est très important d'en prendre conscience maintenant, de dépasser le consensus mou qui règne dans les médias, où l'on montre des faits spectaculaires - il s'est passé tel drame dans cet établissement - tout en disant que l'école française reste une référence...

Jack Lang par exemple, ne manque aucune occasion pour rappeler que tout le monde nous envie notre système scolaire, que nous avons les meilleures maternelles qui soient, que la très grande majorité des enseignants sont extrêmement motivés, qu'ils prennent leur métier très à cœur, que le baccalauréat reste une référence... Mais tout cela est totalement faux !

Le système scolaire est dans un état terrible. Il y a des familles qui continuent à bien réussir l'éducation de leurs enfants, mais c'est parce qu'elles compensent à la maison !

Tous les parents de mon entourage dont les enfants réussissent bien à l'école ont appris eux-mêmes à écrire et à lire à leurs enfants. Ils achètent la méthode Boscher qui est vendue à 100 000 exemplaires par an. Ils leur offrent des cours de soutien. Les médias en parlent souvent parce que cela agace les syndicats d'enseignants que tant d'argent soit dépensé dans ce créneau. Mais c'est un secteur qui est devenu indispensable dans notre pays. Malheureusement. Nous sommes, à SOS Éducation, les premiers à le déplorer. Mais quand les enfants échouent complètement, si on peut les sauver en leur donnant des petits cours du soir, peu de parents vont renoncer à cette possibilité, au nom d'arguments abstraits.

Voilà le premier axe que nous avons à SOS Éducation : créer un grand mouvement d'opinion de fond sur la nécessité de réformer le système scolaire, en faisant prendre conscience aux uns et aux autres qu'il y a un gros problème.

Nous diffusons à très large échelle nos informations. Nous envoyons plusieurs millions de lettres chaque année par la Poste ; nous avons plus de 100 000 inscrits à notre « newsletter » sur Internet, ce qui fait de notre association, comme le disait Isabelle, le plus grand mouvement en France, au-delà même des grands syndicats d'enseignants. Le SNES, par exemple, qui est le plus grand syndicat du secondaire compte 70 000 adhérents. Et nous pouvons suivre par des procédés informatiques que quand nous envoyons la « newsletter » à 100 000 exemplaires, elle est répercutée à d'autres centaines de milliers de personnes. Les informations tournent énormément. C'est une chose formidable pour une association comme la nôtre. La communication électronique permet de toucher un maximum de personnes avec un budget minimal.

Mais nous continuons à croire dans les documents papiers, puisque nous publions également des cahiers de recherche, une revue qui s'appelle la « Nouvelle Revue de l'Éducation » – la seule

revue vraiment indépendante en France qui puisse donner le point de vue de spécialistes sur les questions scolaires, non soumis à la censure des syndicats ou à celle du ministère de l'Éducation nationale.

Nous avons, grâce à notre réseau de correspondants une action permanente auprès des pouvoirs publics. Aldric Boulangé passe plus de la moitié de son temps à aller rencontrer des responsables politiques, convaincre des sénateurs, des députés, des présidents de conseils généraux et régionaux. Il va surtout au ministère de l'Éducation nationale, dans les rectorats et les inspections académiques, rencontrer les décideurs pour soumettre des projets de réformes et nos solutions à la crise de l'école.

Étant sur le terrain, ils se rendent compte qu'une réforme est incontournable ; mais ce sont les solutions qu'ils ont en tête qui sont désespérantes. On se rend bien compte que pour un homme politique ou un haut fonctionnaire, la gestion quantitative est tentante : « *on va leur donner quelques milliers de postes supplémentaires ou une centaine d'euros de plus par mois...* ». Alors qu'évidemment, ce n'est pas pour une centaine d'euros de plus ou de moins par mois que les enseignants risquent de tomber en dépression ou non.

Ces problèmes de dépression, de suicide, de démission dans le système scolaire sont liés aux conditions dans lesquelles ils travaillent, avec des classes hétérogènes, des enfants qu'on a laissés passer de classe en classe sans jamais vérifier leur niveau, sans imposer d'examen d'entrée au collège.

En plus, l'administration a imposé de former les classes en mélangeant le plus possible le niveau des élèves. Auparavant, les groupes de niveau se faisaient grâce à certaines options, le latin ou l'allemand ; maintenant, c'est fini. Les enfants sont répartis. Si un groupe de cinq ou six très bons élèves est identifié, tout de suite, on les met avec des élèves d'un niveau vraiment catastrophique.

Mais l'effet, c'est de rendre la tâche des enseignants impossible ; ils sont, un, immédiatement confrontés à des problèmes de discipline ; ensuite, ils doivent en même temps aider des enfants qui savent à peine tenir leur stylo, tout en préparant les autres à d'éventuelles études supérieures !

En résumé, les quatre premiers grands axes de l'association sont :

- la sensibilisation du grand public,
- la publication de travaux scientifiques et de cahiers de recherche sur les problèmes scolaires,
- l'influence sur les pouvoirs publics, les rencontres et plus généralement le lobbying,
- des actions coup de poing plus spécifiques, quand se produit dans un endroit particulier, un gros problème.

La semaine dernière, dans un lycée, à Paris, une enseignante a reçu des menaces parce qu'elle avait voulu interdire le téléphone portable dans sa classe. L'inspecteur d'académie a d'abord fait la sourde oreille, puis le proviseur s'est mis en arrêt maladie, le professeur est parti en formation... et les élèves n'ont pas eu de problèmes.

L'inspecteur d'académie a finalement rappelé aux élèves les règles de la citoyenneté, mais n'a pas pris de sanctions. Parce qu'après la circulaire de Ségolène Royal de 2 000, on n'a plus le droit de donner des punitions collectives ! Donc, on ne peut pas les punir.

Je pense que les élèves sont les premiers surpris d'une réaction aussi minime de la part de la hiérarchie. Vu la tournure que cela prenait, la désresponsabilisation, chacun se rejetant la balle, on a lancé une pétition qui a tourné dans toutes les salles de professeurs. En l'espace de quatre jours, près de 50 000 personnes ont

signé cette pétition. Avant-hier, Aldric s'est rendu au lycée pour porter le livre des signatures. Les signataires demandent de vraies sanctions, des sanctions adaptées, prises contre ces élèves et qu'on arrête l'hypocrisie.

Dernier aspect de notre action : nous soutenons un grand nombre de projets concrets. Nous pensons que l'essentiel des problèmes éducatifs en France réside dans la conception des relations instaurées entre les adultes et les enfants, les professeurs et les élèves et porte sur la manière dont le système scolaire est organisé. Ce sont des réformes de ce type qui permettront de changer les choses en profondeur. Il est néanmoins nécessaire de réagir de façon concrète face à l'urgence. Et il y a une urgence capitale dans notre pays, c'est celle des manuels scolaires.

Notre association a évidemment combattu les maisons d'édition qui publiaient des manuels complètement déstructurés, bourrés d'idéologie. Notre action a été reconnue.

D'un autre côté, nous soutenons de manière très significative la création de manuels scolaires classiques, entièrement mis au goût du jour. Nous avons la chance en France d'avoir un très grand patrimoine de manuels scolaires, réalisés au fil du temps, de très bonne qualité, très clairs et très bien structurés. Ils ont été jetés aux orties dans les années 1970 – 1980. On a alors fait des manuels scolaires qui ressemblent à des magazines, avec toutes sortes de photos, des gros titres, des quizz, des tests... mais qui ne ressemblent plus à rien sur le fond.

Nous avons travaillé avec une maison d'édition qui s'appelle « la Librairie des écoles » pour créer toute une gamme de livres, qui couvre toutes les matières de l'école primaire, et qui permet aux enseignants, aux parents et aux grands-parents qui le souhaitent de donner une éducation parfaitement structurée aux enfants.

Nous soutenons également des écoles indépendantes. Nous publions un certain nombre de fiches outils, un livre sur la manière dont on peut restaurer la discipline dans les classes. Nous offrons ce type de documents à un grand nombre de personnes. Nous proposons aussi des fiches sur les manuels scolaires, pour permettre de mieux choisir, de se repérer dans la jungle des manuels scolaires existants. Nous sommes très présents sur Internet avec plusieurs blogs auxquels je vous invite à participer. Beaucoup de gens viennent y discuter.

Nous travaillons beaucoup avec la presse, bien sûr, mais la communication directe reste l'essentiel du travail que nous pouvons faire. Dans les journaux, les informations restent partielles, les citations tronquées. Nous n'aurions pas pu créer un mouvement comme SOS Éducation si nous avions dû passer uniquement par les médias qui nous ignorent quand ils le veulent, choisissent quand ils nous donnent la parole. Mais grâce à votre soutien, nous avons pu imposer notre message et faire plusieurs grandes campagnes de presse, dont une récemment dans *Le Monde* et *Le Figaro*, avec la lettre au ministre de l'Éducation nationale sur les violences à l'école.

Nous sommes en train de constituer un réseau de comités locaux. Notamment à Paris. S'il y a des personnes dans cette salle qui sont candidates pour monter un comité local de SOS Éducation à Nantes, qu'elles se manifestent !

Je vous remercie de votre attention.

Pourquoi l'école n'enseigne-t-elle plus ?

Par David Mascré,
directeur des études de l'IRIÉ.

Pourquoi l'école n'enseigne-t-elle plus ? C'est une question que tout parent se pose dès lors qu'il constate les dysfonctionnements du système scolaire français.

C'est la raison pour laquelle nous nous attachons à SOS Éducation, et plus particulièrement à l'IRIÉ, à mettre à plat le problème de l'école pour voir ce qui aujourd'hui « dysfonctionne », pour analyser les causes de ces dysfonctionnements, et pour proposer des solutions permettant d'y remédier.

« Pourquoi l'école n'enseigne-t-elle plus ? » est une question qui apparaît avec force lorsque l'on voit ses propres enfants ânonner sur des textes relativement élémentaires, lorsque l'on voit des rudiments qui ne sont plus assimilés, lorsque l'on voit une ignorance générale se répandre en histoire, en mathématiques, en sciences, lorsque l'on voit qu'ils sont incapables de classer à peu près rigoureusement des hommes aussi différents que Vercingétorix, Louis XIV ou Napoléon, lorsqu'ils confondent allègrement Charles de Gaulle avec la Gaule antique, l'on est assez effrayé, assez atterré, et l'on se demande : « *Mais d'où proviennent ces dysfonctionnements ? Comment avons-nous pu en arriver là ?* ».

Ce constat de dysfonctionnement nous oblige à prendre du recul sur l'institution elle-même, sur ses pratiques et sur ses acteurs.

J'aborderai la question des paramètres globaux qui expliquent en partie ce qui a changé et pourquoi l'école ne parvient plus à transmettre, à enseigner et a fortiori à éduquer. Dans un deuxième temps, je me focaliserai sur le cas de l'école primaire française, parce que je crois qu'il y a là quelque chose de tout à fait singulier.

Pour ce qui est du premier aspect : qu'est-ce qui a changé, fondamentalement, qui puisse expliquer cette incapacité de l'école à transmettre, à enseigner ?

Plusieurs paramètres interviennent. L'un des premiers, c'est le refus de la responsabilité, la démission des adultes. C'est ce qui se produit désormais quasiment tous les jours, toutes les semaines. Ce sont ces adultes qui se font agresser, qui ne peuvent plus remettre l'élève à sa place, s'imposer comme adultes, et rappeler à l'enfant qu'il est d'abord un *infans*, c'est-à-dire quelqu'un qui n'a pas la parole, quelqu'un qui est là pour apprendre, écouter et obéir.

On a voulu mettre au centre du système un enfant dont on a fait un roi, et à qui l'on a voulu donner les privilèges de l'adulte alors qu'il était d'abord un ignorant. Ce terme a été perçu comme dépréciatif et on en a fait un apprenant, pour masquer cette dissymétrie fondamentale entre le savant et l'ignorant. Désormais, il y a un intervenant et des apprenants.

Perte de la responsabilité dans l'ordre de la transmission, mais aussi de l'action, de la capacité à assumer ses responsabilités en cas de difficultés. L'administration se cache derrière les circulaires du ministère, l'enseignant se cache derrière son syndicat, le syndicat renvoie à l'absence de moyens, et le ministre dit qu'il a mis en place toutes les mesures possibles et imaginables, que c'est la faute de la société.

On voit bien qu'on a là une perte fondamentale d'un repère : la responsabilité incarnée dans des hommes.

Autre élément caractéristique : la perte de la verticalité.

La caractéristique de l'école est d'élever, de sortir l'enfant de sa condition de dépendance et d'aliénation. Éduquer, c'est permettre à l'enfant de se dépasser pour accéder à la condition d'adulte.

Il y a une véritable rupture civilisationnelle, parce qu'un certain nombre d'adultes s'est mis à se comporter comme des enfants. Le jeunisme a été l'expression de cette forme de démagogie qui consiste à faire croire qu'on n'est un homme que si on est « dans le vent ».

Cette idéologie de la mode a profondément marqué l'esprit des années 1980 à 2000. C'est cela qui explique en partie la démission des adultes.

La troisième chose qui a disparu est la notion de gratuité, qui est inhérente à la transmission du savoir. Les enfants se demandent pourquoi ils devraient faire l'effort d'apprendre, rester assis, écouter, acquérir un savoir, répéter des exercices, alors qu'il est plus simple de surfer sur Internet.

Une partie des sociétés européennes, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à partir des années 1970, au lendemain de la grande révolution culturelle qu'a été Mai 68, a abdiqué cette volonté de transmission de leur histoire, de leur culture, de leur pensée.

Ce problème des sociétés européennes est aggravé dans le cas français par la structure de son système scolaire, qui est monopolistique. Cette caractéristique a été aggravée par la Révolution pédagogique à partir des années 1960. On a considéré qu'enseigner une culture visait à maintenir les privilèges de classe des bourgeois. C'est pourquoi on a supprimé les humanités classiques au profit des sciences, jugées plus neutres.

L'Éducation nationale fonctionne sur le modèle du Gosplan soviétique. La bureaucratie règle tout jusqu'au moindre petit

détail sur le papier mais se défause de toute responsabilité dès qu'il y a une difficulté réelle. Cela rend la vie des enseignants absolument impossible, puisqu'ils sont à la fois en permanence encadrés, administrés, mais ne sont nullement soutenus en cas de réelle difficulté et ne disposent d'aucune liberté pédagogique ou de notation. Ce système soviétiforme a pour conséquences la démotivation, la démobilisation, la démission des enseignants.

Le système éducatif français ne résout les problèmes quantitatifs que par une dégradation de ses performances qualitatives. Le discours de l'Éducation nationale consiste à dire que si le système dysfonctionne, c'est parce qu'il n'y a pas assez de moyens, qu'il y a trop d'élèves dans les classes, qu'il n'y a pas assez de surveillants, mais jamais à regarder en face que c'est la structure même du système scolaire qui est viciée.

La solution existe, elle a été expérimentée dans différents pays d'Europe et d'Amérique du Nord : c'est le chèque-éducation, qui permet de conserver la justice sociale sans que l'État administre l'éducation, mais laisse la liberté aux acteurs de l'éducation.

Pour une école de qualité : le ticket scolaire

Par Jacques Bichot,

professeur honoraire d'économie à l'Université

et chargé d'études à l'IRIÉ

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

Lorsque l'on me dit que tout va mal dans notre système éducatif, j'ai un contre-exemple : mon jeune collègue David Mascré. Je me dis que nous n'avons pas tout à fait perdu notre temps, les enseignants et les universitaires de ma génération, et que nous avons quand même quelques résultats heureux.

Vous avez entendu David Mascré parler de « chèque-éducation ». Vous avez vu sur le programme les mots « ticket scolaire ». J'ai moi-même entrepris, à la demande de SOS Éducation, une étude de faisabilité sur ce que nous avons appelé le « bon scolaire ». Il y a encore beaucoup d'autres terminologies ! J'en citerai une que j'aime particulièrement, celle de nos amis québécois, qui parlent de « bon d'études », parce qu'au fond, le mot « études » peut s'étendre à tous les niveaux, depuis l'école élémentaire jusqu'à l'Université.

Le ticket - le bon - scolaire, est très peu connu en France. Et pourtant, c'est une idée bien française. Le projet a même été discuté la première fois à la Chambre des députés en 1872. Mais en France, nous avons une particularité, nous avons beaucoup

d'idées, mais nous n'en faisons pas plus usage que du peu de pétrole que nous avons... Nous les laissons exploiter par les autres !

Ce projet est revenu au moment du Conseil national de la Résistance, on en a reparlé à la Libération - on n'a fait qu'en parler - tandis que nos voisins néerlandais l'ont mis en application dès 1917 ! Et, depuis, cela marche, avec un succès très honnête aux Pays-Bas. Depuis, un certain nombre d'autres pays l'ont mis en place, de manière moins importante, moins universelle qu'aux Pays-Bas, mais souvent de manière extrêmement intéressante.

Mais avant de vous dire en quoi il consiste, je crois qu'il faut revenir, même si cela a été fait largement par les orateurs précédents, sur les raisons pour lesquelles il nous faut un instrument pour changer les choses au sein de l'Éducation nationale.

La première raison, c'est l'idéal de liberté que nous partageons, qui figure dans notre devise républicaine, et qui fait qu'il est assez incroyable que, dans une démocratie où, justement, l'on veut que les hommes et les femmes soient libres, on oblige les personnes à aller dans une école précise, avec l'instrument de la carte scolaire.

Il y a évidemment des moyens de contourner la carte scolaire, en mettant ses enfants dans une école dite libre, une école privée, mais si l'on va dans une école publique, on n'a pas le choix.

Un arrêt du Conseil d'État absolument extraordinaire stipule même cette absence de liberté. C'est assez extraordinaire de voir, dans notre pays, la plus haute instance juridique en matière de droit public nous dire : « *La liberté, dans le domaine de l'enseignement, non, ce n'est pas prévu par la Constitution de la France* ». Cette liberté, nous la voulons, et le bon scolaire est l'instrument le plus pratique, le plus naturel pour réaliser cet objectif de liberté. Celui-ci existe au niveau des familles, au niveau des jeunes gens et jeunes filles, et aussi au niveau des enseignants qui ont des idées en matière de pédagogie et d'enseignement, et qui voudraient les développer au niveau de leur établissement.

Liberté pour les familles, liberté pour les étudiants, liberté pour les entrepreneurs d'école, pour les entrepreneurs d'éducation.

Une autre préoccupation qui est revenue très fortement dans les propos précédents, et que vous avez tous, c'est d'avoir une école de qualité. Nous souhaitons que, non seulement au niveau de l'enseignement, les choses soient sérieuses, mais aussi que les conditions qui permettent ce sérieux de l'enseignement soient réunies : pas de violence, pas de drogue, pas d'indiscipline.

J'ai eu l'occasion de faire, il y a près de deux ans, une étude sur le coût de notre système scolaire, en le comparant aux systèmes scolaires étrangers, et en étudiant son évolution sur plusieurs décennies. En France, le coût pour l'enseignement secondaire est nettement supérieur à celui d'autres pays qui ont pourtant des performances tout aussi bonnes. Mais il est surtout très supérieur à ce qu'il était, il y a trente ou quarante ans, alors que les résultats étaient plutôt meilleurs qu'aujourd'hui.

Alors, comment se fait-il qu'en dépensant davantage, on arrive à de moins bons résultats ? Et le diagnostic, je l'ai regardé, je l'ai chiffré. Les classes sont de plus en plus petites. C'est cela qui fait que l'enseignement coûte plus cher. Il y a beaucoup plus de professeurs par rapport au nombre d'élèves qu'avant. Et pourquoi a-t-on des classes de plus en plus petites ? Parce que les enfants sont insupportables et que les enseignants n'arrivent pas à gouverner une classe de quarante élèves, ce que l'on faisait très bien il y a quarante ans, parce que les élèves se tenaient tranquilles.

Certains savent comment faire pour établir une bonne discipline. Il faut qu'on les laisse faire ! Les personnes qui savent réunir les conditions pour que les classes aient de la tenue doivent pouvoir exercer leur métier avec une certaine liberté. Donc, problème de liberté pour réussir à avoir la qualité de l'enseignement.

Problème de justice, aussi.

Je vais vous citer le cas de l'enseignement supérieur, parce qu'il est particulièrement explicite, mais c'est vrai aussi à d'autres niveaux.

J'enseignais dans un Institut d'Administration des Entreprises (I.A.E.). C'est comme une école de gestion. Simplement, les étudiants paient quelques centaines d'euros de droits d'inscription, tandis que s'ils veulent faire une école de gestion ou de commerce privée, ce sont des milliers d'euros, parfois 6 000, 8 000 ou 10 000 euros. À HEC ou à l'Essec, c'est 12 000 euros par an dont ils doivent s'acquitter. Où est la justice dans un système où vous pouvez avoir des études quasiment gratuites d'un côté et qui coûtent très cher de l'autre ? Est-ce normal ? Même chose pour les écoles d'ingénieurs. Vous avez des écoles qui dépendent de tel ou tel ministère, la Défense avec l'École polytechnique, ou l'Éducation nationale avec Centrale. La scolarité y est gratuite - il arrive même qu'on soit payé ! - si l'on est à Polytechnique, par exemple. Mais si vous allez dans des écoles d'ingénieur privées, vous payez cher. Il y a donc un problème de justice en même temps que d'efficacité et de liberté.

Comment résoudre ce problème ? On pourrait dire : « *L'État s'occupe de tout, il fait complètement l'enseignement gratuit* ». C'était, au fond, un peu le système dans lequel on était, mais, visiblement, il ne donne pas satisfaction.

Il faut donc trouver un système où il y ait une possibilité d'accès pour tous les enfants à l'école, sinon, l'on n'aurait pas d'égalité des chances – et c'est un des grands progrès de l'humanité, celui de dire que tous les enfants doivent avoir la chance de faire de bonnes études. Il faut donc qu'il y ait l'égalité des chances, mais, en même temps, il ne faut pas que ce soit ce système soviétiforme.

Le ticket scolaire est le moyen de concilier la quasi-gratuité de l'enseignement, l'ouverture de l'enseignement à tous les jeunes et la liberté et l'efficacité. En quoi consiste-t-il ?

Prenez une école primaire. Vous pouvez avoir un paiement des enseignants par l'État et un paiement du personnel technique et administratif et des frais divers par la commune, comme c'est le cas actuellement. Mais vous pouvez procéder de manière différente.

Vous pouvez dire : « *Tout le monde est libre d'ouvrir une école* ». À condition de vérifier certains critères de qualité. On va évidemment avoir un « contrôle qualité ». Quand vous allez au restaurant, vous êtes content qu'il y ait des inspecteurs de l'hygiène qui soient venus vérifier de temps en temps, si les chambres froides étaient bien des chambres froides, si l'on ne vous servait pas des mets avariés. Le « contrôle qualité » est donc nécessaire. Mais en dehors de cela, tout le monde peut ouvrir son restaurant.

Et pour l'école, au fond, il y a un système très simple envisageable. Un élève au primaire coûte à peu près 5 000 euros par an. Eh bien, dès lors que vous ouvrez une école qui donne satisfaction dans le primaire, vous avez 5 000 euros qui vous sont donnés par une agence - si possible pas par le ministère de l'Éducation nationale lui-même, sinon l'on va retomber dans un système de tutelle très fort - mais par une agence nationale. Chaque fois que vous avez un élève de plus, vous avez 5 000 euros de plus. Si vous donnez satisfaction aux parents, vous partez avec 100 élèves, l'année suivante vous en aurez 120, puis 150, puis 200, et le budget suivra, puisqu'à chaque fois que vous avez un élève de plus, c'est 5 000 euros de plus dans votre caisse. Cela vous donne donc la possibilité de louer ou de faire construire de nouveaux locaux, d'engager de nouveaux professeurs, toujours avec vos principes pédagogiques de départ.

Même chose au niveau de l'enseignement secondaire. C'est d'ailleurs un peu ce qui se passe dans certains établissements privés, qui voient les élèves affluer, et qui réussissent par différents moyens à obtenir des fonds pour se développer.

Mais dans le système actuel, c'est très difficile de créer. Pour avoir des postes supplémentaires, il faut aller amadouer le ministère, le persuader qu'on peut ouvrir une classe de plus. Ce sont des discussions à n'en plus finir. Avec un système de bon scolaire, c'est très simple. Vous avez 40 élèves de plus ? Vous ouvrez une classe de plus. Il n'y a pas à demander la permission à qui que ce soit, puisque vous faites la preuve que vous savez satisfaire les besoins des familles et des étudiants.

Le système du bon scolaire est donc, au fond, un système assez élémentaire.

Il s'agit simplement qu'une agence rémunère une école au nom de l'ensemble des citoyens, puisque l'argent sort bien de nos poches. En définitive, ce sont toujours les contribuables qui vont payer l'éducation, et c'est normal. C'est un investissement national, dont tout le monde profite.

Un grand économiste comme Milton Friedman, qui a reçu le prix Nobel, et qui a milité aux États-Unis en faveur du bon scolaire, justifiait ce bon scolaire en disant : « *Avoir des enfants convenablement éduqués et instruits, c'est fondamental pour tout le monde. J'ai intérêt à ce que vos enfants ou vos petits-enfants aient été bien éduqués, ce sont eux qui vont me payer ma retraite !* »

Investir dans l'éducation des enfants bénéficie à tout le monde. Cela justifie donc que cela puisse être payé par le contribuable. Cela ne justifie pas, en revanche, que ce soit l'État qui impose une structure monopolistique qui bloque l'innovation en la matière.

Le bon scolaire a bien marché aux Pays-Bas, depuis maintenant presque un siècle, et il marche dans un certain nombre d'autres pays, de manière moins totale mais quand même importante.

La Nouvelle-Zélande a fait des réformes considérables dans ce domaine et de ce fait monté considérablement dans l'enquête Pisa de l'OCDE. Le Danemark et la Suède ont mis en place un

ystème de ce genre, avec beaucoup de succès, à tel point que les Américains s'intéressent au système suédois. Le président des États-Unis, Barack Obama, dans l'une des interventions du début de sa présidence, a dit : « *Nous ferions bien de nous inspirer du modèle suédois* ». Pour l'instant, il n'est pas allé plus loin que sa déclaration initiale, mais le modèle suédois a une forte audience aux États-Unis.

Dans les pays où l'on instaure le bon scolaire, on remarque une amélioration, non seulement pour les écoles qui fonctionnent avec le bon scolaire, mais également pour celles qui ne l'utilisent pas.

Pourquoi ? Tout simplement à cause de la concurrence, les écoles publiques faisant des efforts dès lors que leurs élèves risquent de leur être « volés » - et leur sont effectivement « volés » - par les écoles qui bénéficient du bon scolaire.

C'est bénéfique pour tout le monde, ce qui est je crois une bonne raison pour s'y intéresser, et pour que SOS Éducation mette tout son poids dans la balance pour faire progresser l'idée du bon scolaire.

Questions aux intervenants

Modérateur : Aldric Boulangé,
porte-parole de SOS Éducation.

Question de la salle : Pourquoi la tranche d'âge des 25-45 ans est-elle si peu représentée dans l'assemblée ?

Vincent Laarman : Première remarque, les personnes qui sont aujourd'hui présentes ne sont pas représentatives de l'ensemble des adhérents de l'association. Dans la Loire-Atlantique, nous comptons 1 500 adhérents. Nous avons énormément de militants qui agissent directement auprès de leur député, auprès des écoles, des inspections académiques et des rectorats. Mais nous nous sommes aperçus que quand nous faisons ces réunions, c'est un profil particulier de personnes qui se déplace. Peut-être qu'il y a des jeunes parents qui ne peuvent pas passer leur après-midi avec leurs enfants dans une salle comme celle-ci. La force de notre association est de regrouper à la fois des professeurs, des parents et des grands-parents...

Salle : Et des arrières-grands-parents !

Vincent Laarman : ...et des arrières-grands-parents ! (rires), des gens qui sont désintéressés, ce qui nous distingue par exemple de groupes comme les syndicats d'enseignants, dont les demandes vis-à-vis de l'école sont toujours mêlées à des demandes personnelles. Ils défendent en même temps les enfants, demandent plus de moyens, une meilleure rémunération ; le discours des syndicats est toujours très mélangé à ce sujet. C'est d'ailleurs une de nos ambitions, de réussir à provoquer une grande manifestation avec des professeurs qui auraient pour

objectif de réclamer, non pas plus de moyens, mais que l'on puisse employer de bonnes méthodes pour réussir avec tous les enfants.

C'est toujours spectaculaire de voir le nombre de professeurs en France – je crois que c'est 85 % - qui sont ennuyés par le problème de l'hétérogénéité des classes, pourtant jamais aucun syndicat d'enseignants ne les a appelés à faire grève à ce sujet.

Si les professeurs disaient « *ça suffit, on en a assez de recevoir des illettrés au collège ; soit vous organisez un examen de passage en 6^e ; soit on se met en grève...* », le ministère pourrait très bien mettre en place un examen de ce type et ça réglerait un problème majeur. Le problème est que les syndicats sont là pour des choses relativement ambiguës. Les problèmes de fond, l'intérêt des enfants, viennent toujours en seconde position.

Dans notre association, nous sommes représentatifs de toutes les couches de la population et de toutes les professions. Avec, par la force des choses, une proportion plus importante d'enseignants et d'anciens enseignants. Nous sommes heureux d'avoir des grands-parents et des arrière-grands-parents, qui par leur expérience nous apportent leur sagesse. Ils se souviennent d'une époque où cela marchait bien, et que nous-mêmes n'avons pas connue. Pour ma part, j'ai subi la méthode globale. J'ai retrouvé l'autre jour mon livre de classe « Perlotin, le petit lutin ». La méthode était affreuse. On tenait le stylo comme on voulait. Maintenant, à chaque fois que j'envoie un e-mail à quelqu'un, je suis obligé de relire cinq ou six fois pour être sûr de ne pas faire de fautes, et généralement j'en laisse quand même. En revanche, quand des personnes âgées ou très âgées nous écrivent, on voit une écriture en pleins et en déliés, qu'on aurait envie d'apprendre à nos enfants.

Une dernière chose sur ce sujet. Vous savez que tout passe par le gouvernement et par l'Assemblée nationale et les députés ne

vous écoutent que s'ils se sentent mis sous pression par leurs électeurs éventuels. Le problème avec les jeunes gens, c'est qu'ils votent très très peu. Alors que la génération représentée dans cette salle vote énormément. D'un point de vue du lobbying, c'est très important parce que cela a des répercussions sur les députés. Aussi nous faisons dans l'association beaucoup d'efforts pour toucher des personnes qui s'expriment, se déplacent et votent.

Salle : Je voudrais revenir sur cette syndicalisation du milieu enseignant. En Loire-Atlantique dans le primaire, cette syndicalisation n'est que de 9 %. J'estime que c'est très faible. Mais c'est la hiérarchie de l'inspection académique qui dirige, qui incite aux nuits de la pédagogie. Ce sont les inspecteurs et y compris le n°1 de l'inspection académique qui dirigent les manifestants. Le discours du député-maire, c'était bien gentil mais, en réalité, quelles que soient les réformes mises en place par le ministre actuel de l'Éducation, quelles que soient les réformes préconisées par les différents députés, elles ne peuvent être mises en pratique que si on a une tout autre hiérarchie.

Vincent Laarman : On pourrait parler toute la nuit des scandales divers et variés de l'Éducation nationale. 9 %, c'est quand même faible ; en moyenne, dans l'Éducation nationale, on compte 35 % de syndiqués.

Salle : Non, ils mentent, on est à 9 %. Je peux vous donner pratiquement les chiffres. Il y en a 40 à FO, 200 au SNUipp-FSU, une centaine à l'UNSA, et le reste est au SGEN et à SUD, il n'y a pas plus de 500 enseignants du premier degré syndiqués sur les 5 500 enseignants en Loire-Atlantique.

Vincent Laarman : Bien évidemment, vérifier les fichiers des syndicats, ce n'est pas facile. Au SNES, ils prétendent être 70 000.

Salle : Oui, mais c'est faux. Il faut compter les « encartés », ceux qui paient une cotisation.

Vincent Laarman : Admettons que cela soit environ 10 % au niveau national, c'est-à-dire 100 000 enseignants. Par contre, plus vous montez dans la hiérarchie, plus le taux de syndicalisation est fort. Ce qui rend l'influence du syndicat totalement disproportionnée par rapport à sa représentativité réelle. Et ce phénomène est renforcé par la mise à disposition ; les délégués syndicaux sont calculés non pas en fonction du nombre de syndiqués, mais du nombre total de fonctionnaires dans l'administration. Quand bien même le syndicat ne représenterait que 100 000 personnes, il y aurait quand même 8 000 enseignants disposant de décharges syndicales, ce qui suffit à envahir la place de la Concorde à Paris.

Vous pouvez organiser une manifestation rien qu'avec des gens qui sont payés sur les caisses de l'école pour faire de l'activisme syndical. Tout cela avec des liens étroits avec les partis politiques, notamment avec le parti socialiste, et de plus en plus, notamment depuis 16 ans avec la scission de 1993 où les communistes ont pris beaucoup plus de pouvoir, à travers le SNES, ainsi que les partis d'extrême-gauche, trotskystes. Il y a donc une radicalisation très forte de la politisation des enseignants, qui sont de plus en plus dans des partis extrêmes et dangereux, avec une incitation des enfants à aller manifester, à prendre position sur des sujets politiques dans les salles de classe, à lire des ouvrages extrêmement engagés, à aller voir des films faits pour heurter la tradition, qui avait été sauvegardée pendant un certain temps, de neutralité de l'école.

On ne manque jamais quand on va au ministère de demander de supprimer les subventions publiques aux syndicats, qui vivent grâce à nos impôts. Plus personne ne leur adresse le moindre don. Quand on voit que SOS Éducation a pu se développer et faire des actions dans tous les sens au niveau de l'Éducation nationale, rien qu'avec les dons de ses membres, réciproquement, les gens qui tiennent la machine se servent directement dans la caisse de l'école, par l'intermédiaire de la mise à disposition de postes, par

l'intermédiaire de subventions, par l'intermédiaire des locaux – car à chaque fois qu'ils font des réunions, ils n'ont jamais besoin de louer comme nous des endroits pareils, des photocopieuses... Il s'agit là d'une des clefs par lesquelles tient la dictature des syndicats.

Salle : Pourquoi la hiérarchie de l'Éducation nationale n'obéit-elle pas aux ordres du ministre ?

Vincent Laarman : C'est un des thèmes que nous abordons avec le cabinet du ministre. C'est la question du contrôle effectif qu'ils exercent au sein de leur administration. Pour expliquer comment les inspecteurs sont capables de s'opposer à leur hiérarchie, il faut regarder le système de commission administrative paritaire. Il y a la cogestion du système scolaire. La nomination des inspecteurs et des chefs d'établissements passe par l'approbation d'une commission administrative paritaire qui est formée à 50 % par des syndicats. Et ceux qui sont en face représentent l'administration, mais ils peuvent être syndiqués également. En réalité, vous avez des commissions paritaires qui sont dominées par les syndicats et ils ont le pouvoir de nommer les gens du système. À ce compte-là, on imagine bien que peu de personnes arrivent à se faire nommer inspecteur de l'Éducation nationale - et encore moins inspecteur d'académie – si elles n'ont pas la bénédiction des syndicats d'enseignants.

Salle : Actuellement sur la Loire-Atlantique, Monsieur Javaudin, inspecteur d'académie, a ouvert quantité de classes qui fonctionnent en sous-effectifs. Sur la commune de Sautron, la plus riche du département, il y a un CP qui fonctionne avec 12 élèves. Et effectivement, la directrice est le leader syndical de la FSU locale. De ce fait, Monsieur Javaudin a évité les manifestations de parents à la rentrée mais le nouveau problème, auquel il se heurte, est que tous ces gens-là sont malades, parce que comme vous le signaliez, cela ne résout pas les problèmes de stress dans la classe. Ils ne sont pas liés qu'aux enfants, mais aussi aux relations

difficiles avec la hiérarchie ou avec les collègues. Si on n'enseigne pas « Meirieu » actuellement, si on ne fait pas du « Meirieu » dans les classes, on ne peut pas enseigner. Il n'y a plus de remplaçants, alors les parents vont manifester parce qu'il leur manque des maîtres. On est loin de faire des économies au niveau de l'Éducation nationale, parce qu'il faut toujours plus de moyens.

En ce qui concerne le chèque-éducation, ne va-t-il pas générer un clientélisme ? Les parents ne voient que des années après ce qui a bien fonctionné ou pas. Ne vont-ils pas être sensibles aux bonnes notes ? Et il y a le problème du contrôle. Actuellement, on a un contrôle via les inspecteurs, mais en réalité ce contrôle est complètement fallacieux. Si vous ne faites pas un bon cours façon « Meirieu », c'est-à-dire vous mettez des élèves en groupes, vous leur donnez des documents qu'on remet sur la table pendant un mois, et comme ce sont des apprenants, ils vont trouver par eux-mêmes les solutions.

Jacques Bichot : En ce qui concerne le contrôle, d'abord, je peux vous parler de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) dans lequel j'ai enseigné pendant huit ans. Quand on a voulu avoir un label, on s'est adressé à un organisme international d'accréditation. C'est comme cela que font actuellement toutes les écoles de commerce et les organismes qui veulent avoir, pas seulement au niveau franco-français mais sur la scène mondiale, un certain label de qualité. Je ne dis pas qu'on va faire appel à ces organismes pour évaluer chaque école primaire. Mais on peut monter des organismes de ce genre qui soient indépendants des structures d'inspection de l'Éducation nationale, dont vous avez à très juste titre remarqué le phagocytage.

Je pourrais vous donner d'autres exemples en la matière : le Comité national d'action laïque par exemple. Il publie des communiqués dénonçant qu'on donne de l'argent aux écoles privées et qui retrouve-t-on dans sa composition ? Une association de parents d'élèves, la FCPE, la Ligue de l'enseignement, toutes les

oeuvres scolaires - c'est un moyen d'influence considérable - vous trouvez un seul syndicat d'enseignants, l'UNSA, la fédération des délégués départementaux de l'Éducation nationale, c'est-à-dire des gens chargés de répondre à des problèmes très concrets dans des établissements scolaires et qui devraient être parfaitement impartiaux, et non, les voilà dans une structure militante, et pas à titre individuel mais en qualités.

Salle : Oui, ce sont en général d'anciens proviseurs qui occupent ces postes.

Jacques Bichot : Les parents ne sont pas idiots. D'autre part, il faut des systèmes d'évaluation, d'accréditation, indépendants de l'Éducation nationale. Et troisième chose, il faut des examens réguliers qui soient effectués en dehors des établissements scolaires. On ne peut pas avoir uniquement du contrôle continu, quel que soit le niveau, car cela ouvre la voie à la complaisance.

Salle : Les parents apprennent avec cinq ans de retard que leurs enfants n'ont pas bien appris à lire en CP. Parce qu'avec le système « Meirieu », on considère qu'on est « apprenant » toute sa vie. Et qu'on peut apprendre à lire jusqu'à sa mort...

David Mascré : Un complément sur ce que vous disiez. Il y a un grand principe en philosophie morale qui consiste à dire qu'on peut mentir tout le temps à quelques-uns, on peut mentir un temps à beaucoup, mais on ne peut pas mentir tout le temps à tout le monde. C'est comme quand vous allez dans un restaurant, même si le plat est très bien présenté et que les serveuses sont très accortes, s'il est très mauvais et que vous l'avez payé très cher, ça finit toujours par se savoir.

À petite échelle, vous pouvez avoir des parasites qui maintiennent des petites structures boiteuses – il y a déjà des « boîtes à bac ». Mais au niveau international, à l'inverse, c'est l'exigence, la célérité et la cherté qui font la réussite. Voyez combien un certain nombre d'étudiants asiatiques sont prêts à déboursier pour aller

dans les institutions les plus prestigieuses, les plus difficiles, avec les parents qui se saignent aux quatre veines. Je crois que c'est un système étatisé qui masque aujourd'hui la faiblesse de nos résultats, et à terme, comme pour le système soviétique, la ruine de notre économie et du système. L'argument du long terme vient contredire celui de la complaisance et du clientélisme lié au chèque-éducation.

Salle : La population n'est pas prête.

Jacques Bichot : Ce sera un long combat !

Salle : Mais il faut commencer...

Salle : Il faudrait essayer de sauver les meubles !

Jacques Bichot : À chaque fois qu'on fait une grande réforme, il faut distinguer les réformes structurelles, de long terme, des réformes « paramétriques », grâce auxquelles l'on fait le nécessaire au jour le jour et qu'il ne faut pas abandonner. Les réformes structurelles mettent des années, voire des décennies à se réaliser.

Salle : Si les inspecteurs d'académie arrivaient avec une véritable équipe - et non pas tout seuls - ils pourraient mettre en place autre chose et se faire obéir. Tandis que là, ce n'est pas le cas. Quand il arrive tout seul, il ne connaît pas le département, il subit ses IEN, qui ont beau jeu de faire régner la terreur dans les écoles. Parce qu'ici, je peux vous le dire, la terreur règne. Si vous n'appliquez pas les principes « Meirieu », vous passez en déclassement et c'est terminé.

Salle : Notre cher député nous a dit qu'il voulait allonger la période de formation des maîtres. Moi, je suis sorti de l'école d'enseignement général à 14 ans avec mon certificat d'études. J'avais eu des enseignants qui avaient 16, 17, 18 ans, et seulement le brevet élémentaire. Pourtant ils m'ont appris à lire, à écrire, à compter, à faire la règle de trois. Et aujourd'hui, les maîtres vont à l'école jusqu'à 25 ans, ne sont plus capables d'apprendre à lire, et cela nous coûte une fortune.

Aldric Boulangé : Tout le monde ici trouve délirant de demander un Bac +5 pour enseigner en maternelle. Mais, le niveau a tellement baissé qu'exiger un tel diplôme devient une solution incontournable.

Isabelle Hannart : Mais, ce n'est pas une mesure de SOS Éducation.

Aldric Boulangé : L'ennui, c'est qu'il y a des personnes qui voudraient devenir instituteurs mais qui n'ont pas envie de faire tant d'études. On va bloquer des vocations.

Salle : Je voudrais poser une question concernant le ticket scolaire. Je voudrais savoir quelles sont les réactions quand vous proposez cette alternative.

Aldric Boulangé : Qu'en pensez-vous, dans cette salle ? Je rappelle juste ce que c'est : ce n'est pas le tout-État, mais ce n'est pas non plus le marché ou une privatisation de l'enseignement. C'est un État qui n'est plus gérant de l'enseignement mais qui en reste le garant ultime. C'est lui qui lance les directives globales, mais qui laisse à la société civile le soin d'éduquer avec des gens motivés. C'est un État subsidiaire, stratège, et non plus monopolistique.

Salle : Mais cela existe déjà dans le hors-contrat !

Aldric Boulangé : Oui, les innovations pédagogiques les plus intéressantes se trouvent dans le hors-contrat. Mais il manque l'aspect financier... Il y a là une injustice vis-à-vis des gens qui ont des revenus modestes qui n'ont pas le choix.

Salle : C'est ce que les gens de revenu modeste n'ont pas compris. Il faudrait peut-être le préciser, le mettre abordable.

Aldric Boulangé : Pour ça, il nous fallait des experts. Nous avons Jacques Bichot qui étudie la faisabilité technique. Et nous avons Philippe Nemo, philosophe de l'économie, connu

internationalement, professeur à l'ESCP, qui en pose les fondements.

Pour ma part, j'étudie la faisabilité politique. Du côté des députés, cela bouge. Du côté du ministère, ils l'ont dans les cartons.

Salle : Et pour les enseignants?

Aldric Boulangé : Pour eux, je crois que c'est le brouillard total.

Salle : Parce que cela revient à mettre l'Éducation nationale par terre...

Jacques Bichot : En matière de syndicat d'enseignants, le cas de la Suède est très intéressant. Ils ont fait une réforme instaurant partiellement, mais de manière quand même importante, le bon scolaire, et les syndicats ont d'abord été extrêmement défavorables. Dans les discussions, ils ont fini par se rendre compte que ce n'est pas si mal. Ils ont apporté quelques modifications de leur cru. Et ils ont été finalement pour. Parce que c'était dans leur intérêt : un enseignant pouvait changer d'établissement, de sa propre initiative, pour aller dans une équipe avec laquelle il était plus en sympathie à cause de ses idées pédagogiques ; s'il était mal considéré dans un établissement, il pouvait avoir une seconde chance ailleurs ; il pouvait être mieux rémunéré s'il allait dans un établissement plus performant...

Clôture

Par Claire Polin,
présidente de SOS Éducation.

En tant que présidente de SOS Éducation, je suis très heureuse de m'adresser à vous pour clôturer cette assemblée régionale.

Je remercie très chaleureusement les intervenants qui se sont succédés cet après-midi. Ils nous ont fait bénéficier de leurs études et de leurs réflexions sur divers sujets qui ont trait à l'éducation et qui enrichissent la recherche de solutions que SOS Éducation peut être en mesure de proposer.

Quant à vous qui êtes nos membres actifs et qui soutenez notre action et notre lutte, je vous remercie très vivement d'être venus participer à cette rencontre car il nous paraît très important de vous connaître et que vous nous connaissiez.

C'est, en effet, grâce à vous que nous pouvons agir et faire pression sur le ministère, soutenir les réformes qui nous paraissent aller dans le bon sens et faire obstacle à celles qui nous semblent ne porter aucune amélioration du système scolaire, amélioration que tout le monde appelle de ses vœux.

Et c'est précisément la raison de l'organisation de nos assemblées régionales : réunir comme ici à Nantes nos membres, portés comme nous par ce désir de voir les choses bouger.

Il est vrai que le monde change, mais il est vrai aussi que les méthodes d'enseignement éprouvées depuis longtemps restent

sans doute les valeurs fondamentales pour la transmission des savoirs. Nous ne devons jamais oublier que les bases de l'enseignement doivent être au service des enfants parce qu'elles les aideront à construire leur avenir et celui de leur pays.

Nous sommes tous portés par cette conviction qu'il y a plus de valeur dans un seul enfant que dans tout l'or du monde. Il est criminel de ne pas développer cette richesse, de laisser grandir l'ignorance et d'assister passivement à l'effondrement de l'école.

La transmission des savoirs aux enfants est une obligation des aînés car, c'est sans aucun doute le plus bel héritage que nous puissions léguer aux générations nouvelles.

Vous savez que notre lutte est loin d'être finie et que nos efforts sont loin d'avoir abouti. Les résultats commencent à se faire sentir, mais pour aller plus loin, il faut que nous soyons de plus en plus nombreux et déterminés afin que l'école soit ce lieu privilégié et protégé de l'enseignement aux enfants.

Vous avez pu entendre quelques-uns des membres de l'association. Nous vous invitons maintenant à poursuivre cette rencontre autour de ce buffet très convivial. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, de vos inquiétudes, de vos enthousiasmes. Nous sommes là pour y répondre.

Au nom de toute l'équipe de SOS Éducation, je vous remercie très chaleureusement de votre participation et de votre présence et je vous souhaite à tous une très bonne soirée.

Index des intervenants



BICHOT Jacques

Jacques Bichot est professeur émérite à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de l'Université Jean-Moulin Lyon III et chargé d'études à l'Institut de Recherche Indépendant pour l'Éducation (IRIÉ). Ses travaux portent principalement sur l'économie monétaire et sur l'économie de la protection sociale, particulièrement les retraites et la politique familiale. Il a notamment publié en 1993 « Quelles retraites en l'an 2000 ? », en 1999 « Retraites en Péril », et en 2003 avec Alain Madelin « Quand les autruches prendront leur retraite ». Il a siégé 15 ans au Conseil économique et social, dont il reste membre honoraire, a exercé d'importantes responsabilités associatives, appartient à diverses sociétés savantes nationales et internationales. À travers les nombreux articles qu'il écrit, tant dans des revues et journaux grand public que dans des revues scientifiques, il contribue à renouveler en profondeur la réflexion sur des sujets de société majeurs.



BOËNNEC Philippe

Philippe Boënnec, député de la 9^e circonscription de Loire-Atlantique, Maire de Pornic, a un parcours professionnel très atypique. Après l'obtention d'un bac technologique, il décide d'entamer des études de médecine. Elles le conduiront jusqu'au doctorat. Membre de la commission des affaires sociales, familiales et cul-

turelles jusqu'en septembre 2009, il a toujours soutenu les idées de liberté d'enseignement, de responsabilité des acteurs et de transmission des savoirs. Il n'a jamais voulu instaurer la carte scolaire pour les 6 écoles primaires de sa commune au nom de la liberté de choix de l'école.



BOULANGÉ Aldric

Aldric Boulangé est le porte-parole de SOS Éducation, responsable des relations institutionnelles. Toutes les semaines, il va à la rencontre des élus, au Sénat, à l'Assemblée nationale ou directement dans leurs circonscriptions. Aldric est aussi le correspondant du Ministère de l'Éducation nationale à l'association. Enseignant en économie dans l'enseignement supérieur, il a été pendant près de dix ans directeur des programmes au sein d'une grande école de commerce.



HANNART Isabelle

Isabelle Hannart, 32 ans, est secrétaire générale de SOS Éducation. Diplômée de l'Imperial College de Londres, elle a participé à la fondation de SOS Éducation en 2001. Grâce à son excellente connaissance des langues étrangères, elle a pu étudier en profondeur les systèmes éducatifs existants dans les grands pays développés, contribuant de manière décisive aux prises de position de SOS Éducation sur les réformes nécessaires. Mère de trois enfants, c'est elle qui est à l'initiative des lettres diffusées par l'association à plusieurs millions d'exemplaires chaque année, ainsi que d'une chronique sur l'éducation sur le site www.soseducation.com.



LAARMAN Vincent

Vincent Laarman, 33 ans, est délégué général de SOS Éducation. Diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris, il a eu comme professeur Philippe Nemo, un des meilleurs spécialistes français des questions scolaires, auteur en particulier de « Pourquoi ont-ils tué Jules Ferry ? » (Grasset, 1991) et « Le chaos pédagogique » (Albin Michel, 1992). Cette rencontre fut déterminante pour lui, et le décida à mettre ses connaissances en management et en communication au service de la cause de la réforme de l'école. Il a rejoint SOS Éducation en 2002, et a contribué de façon déterminante à faire de l'association la plus grande association française pour la réforme de l'école. Vincent Laarman est père de cinq enfants.



MASCRÉ David

David Mascré, docteur en mathématiques, en philosophie et en histoire des sciences, dirige les études de l'Institut de Recherche Indépendant pour l'Éducation (IRIÉ). L'institut, créé en 2008, grâce au soutien de SOS Education, a pour but de promouvoir la recherche pour l'éducation. Chargé de cours à l'École des Hautes Études Internationales et à HEC, David anime dans le cadre de l'IRIÉ, un réseau de contributeurs - historiens, philosophes et chercheurs - qui tous cherchent à renouveler le débat sur l'éducation. L'IRIÉ vient de publier sa 33^{ème} étude et prépare le troisième numéro de la Nouvelle Revue de l'Éducation (NRE), numéro spécial consacré aux États-Unis et aux débats qui occupent les américains à l'école (parution 1^{er} trimestre 2010).



POLIN Claire

Claire Polin est présidente de SOS Éducation depuis 2007, ayant succédé à Jean Héaulme et Sylvain Marbach, premier président de SOS Éducation. Cette ancienne diplomate était très investie dans le soutien scolaire aux enfants en difficulté quand elle a décidé de rejoindre SOS Éducation. Sa vaste expérience acquise au long de sa carrière professionnelle lui permet de donner une impulsion stratégique forte à l'équipe de SOS Éducation, composée en grande majorité de personnes de moins de 35 ans.





AIDEZ-NOUS
À DÉFENDRE ET À RÉFORMER
L'ÉCOLE

✉ à remplir et à retourner accompagné de
votre don à l'ordre de :
SOS Éducation - 120, boulevard Raspail, 75006 Paris

M. Mme Mlle

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____ @ _____

Oui, je reconnais que notre pays doit aujourd'hui faire face à un immense défi avec la faillite spectaculaire de l'Éducation nationale. J'ai conscience que des milliers de jeunes ne reçoivent plus une instruction suffisante pour pouvoir s'intégrer dans la société dans les années à venir. C'est pourquoi je veux aider à promouvoir une vraie réforme de l'école.

Oui, je soutiens l'action de SOS Éducation pour l'amélioration du niveau scolaire et je fais un don de :

15 € 25 € 50 € Autre : ____ €

Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier d'une **réduction d'impôt égale à 66 % de votre don**, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Un don de 50 euros ne vous coûtera donc réellement que 18,7 euros.

MERCI DE VOTRE SOUTIEN !

Les réponses apportées à ce document présentent un caractère purement facultatif. Les informations feront l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant est dispensé par nos soins. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, cochez la case suivante :

À propos de SOS Éducation

SOS Éducation est une association qui œuvre à la défense de l'École. Fondée en 2001 par un groupe de jeunes parents d'élèves, elle comptait 80 000 membres actifs en avril 2009, parents, grands-parents et professeurs. L'association mène tout type d'actions pour promouvoir une éducation de qualité, fondée sur des programmes cohérents, des méthodes d'enseignement éprouvées, l'autorité des professeurs, la reconnaissance du travail et du mérite des enseignants et des élèves, le respect de la neutralité de l'école.

SOS Éducation appelle à une gestion plus rigoureuse du budget de l'Éducation nationale, et à limiter le pouvoir des dirigeants des syndicats d'enseignants sur le système scolaire qui doit être géré en fonction de l'intérêt général.

L'association est surtout connue du grand public pour son action en faveur de la méthode syllabique d'enseignement de la lecture dans les écoles primaires. Mais ses analyses, recherches et campagnes de mobilisation concernent les programmes, les méthodes et les manuels scolaires de la maternelle jusqu'au baccalauréat.

Les travaux de recherche de l'association sont publiés dans *Les cahiers de SOS Éducation*, qui traitent des questions philosophiques, historiques, sociologiques et économiques liées à l'éducation.

L'association édite un bulletin d'information trimestriel, *La Lettre de SOS Éducation*, sur les actions qu'elle mène auprès des pouvoirs publics et dans les médias pour promouvoir ses projets de réforme.

L'association intervient également dans le débat scolaire par la publication de brèves, éditoriaux, et commentaires de l'actualité éducative sur son site www.soseducation.com

SOS Éducation a toujours gardé une indépendance totale à l'égard de tout autre organisme. Elle ne reçoit aucune subvention publique, et elle est financée exclusivement par les dons de ses membres. Elle est dirigée par un bureau de trois personnes élues par son assemblée générale. Au 15 juillet 2009, sa présidente était Claire Polin, sa trésorière Domitille Létondot et son secrétaire Sylvain Marbach.



120, boulevard Raspail - 75006 Paris

contact@soseducation.com - Tél. : 01 45 81 22 67 - Fax : 01 45 89 67 17

www.soseducation.com